

# Compte rendu du conseil de l'école élémentaire Champagne Saint Nicolas

## Mardi 7 novembre 2023

### Etat de présence :

**Représentants des parents d'élèves** : mesdames Maazaoui, Cheze Bourgogne, Connan, Puléri, Goncalves , Rosain ; messieurs Sakho et Lagrange

**Enseignants** : mesdames Loisy, Florence, Chane-To, Robinet , Jolly, Richard, Pelletier, Boschet et Thevenaut, monsieur Gautheron

**Directrice du périscolaire** : madame Mazeau

**DDEN** : monsieur Berret

**Excusés** : monsieur Dahlen, représentant municipal ( en conseil municipal ) ; mesdames Morey et Trad, représentantes de parents d'élèves ; madame Mariotte, enseignante ; monsieur Vanderstuyf , Inspecteur de la circonscription de Beaune

### **1/ Présentation des membres du nouveau conseil d'école , résultats des élections**

Un rapide tour de table est organisé afin de présenter les membres du conseil d'école .

Les élections du 13/10 ont permis d'élire 10 parents pour 10 sièges à pourvoir au total dans l'école . 175 votants sur 254 électeurs inscrits soit une participation de 68,9 %; 38 bulletins blancs ou nuls . Toutes les familles ont voté par correspondance .

La directrice, comme certains parents , regrettent ce gâchis de papier et se demandent quand pourra avoir lieu un vote électronique ?

L'équipe enseignante est relativement stable, nous accueillons tout de même 4 nouvelles collègues .

CP a : madame Loisy

CP b : madame Mariotte ( déchargée par madame Vandroux les mardis jusqu'au 6/11 puis par madame Mazza pendant son congé maternité)

CE1 : mesdames Robinet et **Jolly**

CE1/CE2 : madame **Chane-To** ( ouverture de la 10<sup>e</sup> classe)

CE2 : madame Florence

CM1 : madame **Boschet**

CM1/CM2 : monsieur Gautheron

CM2 : mesdames Thevenaut et **Béroujon**

ULIS a : madame Pelletier

ULIS b : madame Richard

### **2/ Point sur la rentrée scolaire : effectifs, organisation pédagogique, personnels.**

Tous les enseignants sont nommés pour l'année scolaire entière.

L'équipe RASED qui intervient à l'école est toujours constituée par une psychologue scolaire , madame Stéphant et une maîtresse E , madame Choteau.

Les AESH sont également nommées , nos besoins sont pourvus dans leur intégralité :

2 AESH Collectives en ULIS , mesdames Amarhane et Clerc

4 AESH pour le milieu ordinaire auprès des élèves en difficultés , madame Boujaaba ( 22h), madame Naboulet ( 10h), madame Fol( 10h), madame Falcelière ( 10h) . Ces personnels sont rattachés au PIAL de Beaune .

Enseignante référente ASH : madame Jacob

Médecin scolaire : madame Leteuil

Infirmière scolaire : madame Belkhir

Effectifs de l'école à la rentrée du 6/11 :

CP a: 16

CP b : 18

CE1 : 18 ( + 1 arrivée prévue à compter du 17/11)

CE1/CE2 : 6+12=18

CE2 : 19

CM1 : 18

CM1/CM2 : 8+12= 20

CM2 : 22

ULIS a : 10

ULIS b : 12

Total : 172 élèves depuis le 17/11

Les effectifs de rentrée 2024 sont à la baisse mais le contexte de notre école montre d'importantes fluctuations ( arrivées/ départs en cours d'année, nouveaux arrivants dans le secteur) donc nous verrons la prévision de la prochaine carte scolaire.

Notre école devant bénéficier d'importants travaux de rénovation énergétiques en 2023/2024, il est question que la municipalité consulte l'équipe enseignante et l'Inspecteur de circonscription très bientôt pour pouvoir expliquer suffisamment tôt aux familles comment allait s'organiser ces travaux et où nous serions « logés » durant la période des travaux .

D'après des parents d'élèves , cette incertitude génère inquiétude et questionnement chez certaines familles , notamment de maternelle , quant à la scolarisation de leur enfant dans l'école élémentaire de secteur l'an prochain...

### **3/ Périscolaire : point règlement, inscriptions, autres questions**

Madame Mazeau fait un point rapide sur les demandes d'inscriptions en attente pour la restauration et le périscolaire : il semblerait qu'à ce jour , malgré une règle dite « du premier arrivé, premier servi » , la municipalité ait pu honorer toutes les nouvelles demandes . C'est tant mieux pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire , dont les deux parents travaillent , qui auraient été mises en réelles difficultés.

Reste à souhaiter qu'avec cette souplesse accordée, le taux d'encadrement soit toujours respecté...

La directrice de l'école précise, comme cela a déjà été dit lors des réunions de rentrée, qu'une harmonisation des pratiques école /périscolaire a été faite : utilisation du matériel spécifique , rangement , accueil des élèves d'ULIS sur le 1<sup>er</sup> service en petit groupe .

Un accord sur l'utilisation des locaux scolaires sur la pause méridienne ( attente des élèves mangeant au second service) a été trouvé.

### **4/ Organisation scolaire pour les 3 années à venir**

Cette partie a été ajoutée à l'ordre du jour en dernière minute , sur demande de notre hiérarchie car , en effet, il est demandé aux conseils d'écoles de se prononcer sur le renouvellement ou non d'une dérogation sur l'organisation de la semaine scolaire .

**Après discussion et à l'unanimité des participants à ce conseil , il a été retenu le souhait de renouveler la dérogation de type 3 ( organisation scolaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours ) pour l'école élémentaire Champagne St Nicolas.**

## **5/ Evaluations nationales CP/CE1 et CM1**

Les enseignants ont fait passer , début septembre, les évaluations nationales pour les élèves de CP et CE1, comme les autres années.

Pour les élèves de CM1, il s'agissait d'une nouveauté.

Elles sont toutes sur le même principe : un livret en français et un livret en mathématiques pour chaque niveau.

Les transmissions des résultats ont été faites auprès des parents, les élèves repérés en grande difficultés sont aidés par le RASED.

Les enseignants ne s'alarment pas , compte tenu de la période de passation jugée « précoce » , de certains résultats chutés. Les enseignements de l'année , les APC et éventuellement la rédaction de PPRE devraient permettre aux élèves identifiés « à besoin » de combler d'éventuelles lacunes.

## **6/ Evaluation de notre école**

Elle avait été annoncée lors du conseil d'école de juin 2023. Nous avons appris que l'école maternelle St Nicolas était associée à nous pour cette évaluation et que nous avons un rapport commun à envoyer.

Les matinées de réflexion ont eu lieu avec tous les acteurs concernés, le travail de synthèse est à faire en équipe puis le rapport d'auto évaluation à rendre pour début décembre 2023.

La partie « évaluation » aura lieu fin janvier , une restitution sera faite dans les mois qui suivent .

## **7/ Organisation des APC**

Depuis la mi septembre , les APC ont repris et seront poursuivies le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 selon un calendrier établi pour chaque période .

Pour la première période , les enseignantes de CP ont accueilli des petits groupes de parents pour les guider dans l'aide au travail à la maison.

## **8/ Organisation de l'accompagnement scolaire , dispositif CLAS au sein de l'école**

L'accompagnement scolaire , encadré par Arnaud Jacquet ( qui remplace momentanément Ingrid Bernard pendant un congé )secondé par des bénévoles a repris fin septembre, le lundi et le jeudi soir de 16h30 à 17h45 dans les locaux de l'école et le mercredi matin des groupes d'aide ont été mis en place pour les élèves de CP et CE1 sur le site Blanches Fleurs. La liaison avec l'école fonctionne bien . Ce dispositif , qui ne peut fonctionner qu'avec l'appui de bénévoles ( manquants!!!), bénéficie à certains enfants . Malheureusement , des demandes sont insatisfaites à ce jour , alors que des familles ont donné leur accord et que les enseignants auraient des élèves à suggérer pour bénéficier de cet accompagnement .

## **9/ Révision du règlement intérieur**

La directrice soumet le règlement actualisé en novembre 2023 à l'approbation des membres du conseil d'école . Elle rappelle que la Charte de la laïcité y est annexée ainsi que , cette année , l'adhésion au dispositif PHare. Il est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire de ce règlement sera distribué à toutes nos familles par le biais des cahiers de liaison.

## 10/ Sécurité : exercices , dispositifs

\* Le plan VIGIPIRATE renforcé , alerte attentat est en action depuis le 16/10/2023. Une vigilance est , depuis, accrue au portail, les entrées des parents sont davantage filtrées.  
Nous notons , et ce depuis la rentrée de septembre, la présence très régulière des agents de la Police municipale de Beaune aux sorties scolaires.

\*Un premier exercice « incendie » s'est déroulé le lundi 25 septembre 2023 avec déclenchement des 3 alarmes incendie, test avec le dispositif de la nouvelle salle d'activités.  
Un second exercice sera effectué dans l'année scolaire.

\*Les PPMS « risques majeurs » et « attentat-intrusion » ont été actualisés et seront prochainement transmis aux autorités concernées.

Deux exercices , un confinement à l'école et un « quitter les lieux /s'échapper » auront lieu dans l'année scolaire . Le premier est à réaliser avant les congés de Noël ; le second avant les congés de février.

Madame Thevenaut précise qu'après prise de renseignements , le passage d'une commission de sécurité après les travaux de l'an passé ( création passerelle + portes halls rez de chaussée) n'est pas nécessaire .

En revanche , les nouveaux plans d'évacuation des bâtiments ne nous ont toujours pas été fournis .

Elle rappelle également la nécessité de faciliter l'ouverture des portes d'entrée des halls des bâtiments , encore très lourdes et difficiles à ouvrir pour les élèves les plus jeunes.

## 11/ Point sur la coopérative scolaire et les projets

**Coopérative :** Pour rappel, la coopérative scolaire est rattachée à l'OCCE. Le bilan financier de l'an passé est positif ; il y a 2607,41 euros sur le compte de l'école au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

La directrice rappelle le généreux don de l'association « Les violettes » qui a permis de financer l'achat de 9 tablettes pour les regroupements ULIS.

Comme chaque année , un appel à la participation des familles a été lancé en période 1 ; le montant de la cotisation est libre.

Dernièrement , une demande de subvention municipale a été faite par la directrice, le dossier est reçu et sera instruit pour délibération en conseil municipal en janvier 2024.

### Projets /activités en prévision :

\*Un après midi « activités manuelles /ateliers » de fin d'année sera prévu le mardi 19/12 et une présentation des chants des chorales suivi d'un goûter sont fixés au vendredi 22/12 après-midi.

\*L'action « Roule galette » sera lancée fin décembre auprès de nos familles

\*L'école organise l'action « Festival du livre » du 12 au 16 février 2024. Le principe est la mise à disposition d'une centaine de livres jeunesse , de tous genres ; une présentation aux familles , aux élèves des classes et une possibilité d'achat individuel qui rapportera un pourcentage au bénéfice de notre coopérative scolaire transformé en dotation de livres.

\*Quelques classes de cycle 2 et cycle 3 de l'école se sont également engagées dans l'action de lecture : Le prix des incorruptibles.

\*Ecole et Cinéma : toutes les classes de l'école sont inscrites au dispositif, les premiers films vus le vendredi 10 novembre au cinéma CGR de Beaune sont : Arbres ( cycle 2) et Le passager ( cycle 3).

\*Pour faire écho au futur projet de rénovation thermique de notre école et en liaison avec le programme de sciences de cycle 3, les classes de CM1/CM2 et CM2 bénéficieront de l'intervention des membres de « Bourgogne énergies renouvelables » pour des activités en lien avec les éco gestes ; le projet est intitulé : L'école des branchés .

\*Les élèves de la classe de monsieur Gautheron bénéficieront, eux, d'interventions en classe sur le projet PRIMAVERA.

\*Quelques classes de l'école ont initié des sorties à la bibliothèque municipale de Beaune ( CE2 madame Florence, CE1 madame Jolly) , madame Chane -To a inscrit sa classe de CE1/CE2 et a emprunté des ouvrages .

\*Dans le cadre de la fête de la science , madame Florence s'est rendue au musée du vin avec sa classe de CE2.

\*Mesdames Loisy ( classe CP) et Pelletier ( classe ULIS ) se sont engagées dans un projet de musique électronique en partenariat avec la salle de concert La Vapeur de Dijon. Une première sortie à Dijon , en lien avec ce projet, aura lieu le lundi 4 décembre .

\* Toutes les classes de l'école sont inscrites à un spectacle proposé par le théâtre municipal de Beaune dans le courant de l'année, en fonction des souhaits des enseignants et des places disponibles .

\*En partenariat avec l'association beaunoise LIONS Club et en lien avec les programmes de sciences , les classes de CM1/CM2, CE2 et CM2 participeront à un concours d'affiches sur le thème « Là où il y a l'eau , il y a la vie ». La réalisation de ces affiches doit être terminée pour début mars 2024 et une exposition de tous les travaux des élèves sera programmée à Beaune par la suite.

\*Projets sportifs :

En raison d'un contexte de début d'année très chargé, les classes de CM1 n'ont pas eu de cycle « balle ovale » et n'ont pas participé à la rencontre beaunoise .

Toutes les classes de l'école ont une programmation d'un cycle natation à la piscine.

Les CM1 et CM2 , après un cycle endurance, vont participer à la course jeunes de la Vente des Vins le vendredi 17 novembre après midi .

Un cross de l'école sera organisé pour tous les niveaux au printemps 2024 ; le concours et l'aide matérielle des ETAPS ville de Beaune seront sollicités pour cet événement.

Les enseignants de cycle 3 souhaitent également solliciter la venue de la piste mobile de sécurité routière à Beaune afin de valider les blocs 1 et 2 du « Savoir Rouler à Vélo en Sécurité» ainsi que l'aide technique des ETAPS beaunois pour valider le bloc 3.

**11/ Points sur les travaux** ( Mr Dahlen étant absent , une fiche de liaison concernant ce point a été transmise à la directrice pour faire le lien)

\*tableau en attente de pose : la municipalité confirme le fait que les services techniques DPPU sont en attente de matériel pour fixation du tableau et d'un accord de chantier test agréé. La directrice précise que cela fait tout de même 15 mois que ce tableau , neuf dans son emballage , attend sous un escalier de l'école et que l'enseignante de la classe peine sur un tableau très ancien et en mauvais état...

\*Utilisation salle d'activités: depuis que nous avons les clés( rentrée 2023) , la salle est occupée tous les jours sur le temps scolaire pour y mener des activités EPS, rassemblements de chorales ; elle est exceptionnellement mise à disposition en fin de journée pour des réunions de quartier ; une réunion entre l'Inspecteur de circonscription, des directeurs beunois et les services municipaux y sera prochainement organisée , le 29/11/23.

\*Communication avec les services informatiques municipaux : l'école déplore le manque de concertation et d'informations données par le service informatique en direction des enseignants de l'école (remplacement de certains PC de classe , déplacement de PC , ajout de PC , suppressions de documents mis en réseau sur les ordinateurs ...).

La municipalité nous fait savoir qu'un travail de réflexion est engagé à ce sujet , les directeurs beunois auront davantage d'informations lors de la réunion du 29/11.

\*Demande exceptionnelle d'un second copieur pour l'école : compte tenu du nombre conséquent de classes ( 10) , de l'existence de 2 bâtiments scolaires et des règles d'utilisation des locaux scolaires par les enseignants à des horaires contraints , la directrice a sollicité l'installation d'un second copieur .

La municipalité nous fait savoir que la demande a été prise en compte mais qu'elle ne pourra être mise en place qu'au renouvellement du marché en cours pour des raisons de pénalités financières . La date de ce renouvellement n'est pas encore connue.

Projet de rénovation énergétique de l'école : La municipalité nous dit que les travaux devraient avoir lieu de septembre 2024 à juin 2025. Une concertation avec l'Inspecteur de l'EN et l'équipe pédagogique sera mise en place pour préparer le phasage et la vie de l'école durant les travaux.

C'est en effet un point qui soucie de plus en plus l'ensemble de l'équipe pédagogique et les parents d'élèves .

La séance est levée vers 20h30 ; la date du prochain CE est fixée au 08/03/2024

La directrice ,  
F.Thevenaut